

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 Octobre 2019

L'an deux mille dix neuf, le 17 Octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de THEZAN DES CORBIERES (Aude), s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick DAPOT, Maire.

Date de la convocation : 03 Octobre 2019

**Etaient présents :**

DAPOT Patrick  
PERAULT Françoise  
VALLIER Rémi  
GILABERT Aude  
DANIEL Jean-Yves

THEILLARD Jacqueline  
BOUNIOL Daniel  
FALCOU Léone

**Procurations pour :**

LATHAM David  
NUFFER Nadia

**Etaient absents :** MARTY Patrice, ABARCA Christelle, PIZZIGHNI Olivier

**1° Examen et approbation du Procès-Verbal de la séance du 19 septembre 2019:**

Procès verbal adopté à l'unanimité.

**2° Désignation du secrétaire de séance :** Madame Françoise Perault

**3° Situation financière :** Madame Françoise Perault

Décisions modificatrices en M14 (Budget principal) :

<b>M14 - Décisions modificatrices</b>			
<b>Fonctionnement</b>			
<b>Besoins</b>		<b>Prendresur</b>	
Article	Montant	Article	-Montant
6574 - Subvention Music Hall show	300,00	6156- Maintenance	-300,00
6574 - Subvention Carambole	75,00	6574 - Subvention Billard Club	-150,00
6575 - Subvention ACCA	75,00		
<b>total</b>		<b>0,00</b>	
<b>Investissement</b>			
Article	Montant	Article	Montant
2315-189 Ecole Numérique Rurale	6 000,00	2315-171 Réfection Foyer municipal	-6 000,00
<b>total</b>		<b>0,00</b>	

Décisions modificatrices adoptées à l'unanimité.

a) Rôle de l'eau: Madame Aude Gilabert

En 2018 la facturation était de 111 154€, en 2019 elle s'élève à 101 482€.

Monsieur le Maire : grâce à Monsieur Daniel Bouniol et à l'équipe technique qui veillent au bon déroulement de l'assainissement de l'eau de notre commune nous recevons pour la 2<sup>ème</sup> année une prime de l'Agence de l'Eau : 2 394€.

Monsieur le Maire soumettra une délibération lors du prochain conseil municipal pour que toute personne raccordée au réseau d'eaux usées participe aux frais du réseau et de la station d'épuration ainsi que le prévoit la législation en vigueur.

a) Projet de rénovation cantine scolaire : Nous demanderons une subvention pour réhabiliter le local de la cantine : isolation, faux-plafond, portes et fenêtres en PVC, ce qui permettra de remplacer le mode de chauffage actuel (mazout) par un chauffage électrique.

b) Budget participatif 2020 du Département de l'Aude : Monsieur le Maire a assisté à la réunion annuelle : cette année un total de 1,5 million € sera attribué à des communes de l'Aude pour des actions de sauvegarde et de réhabilitation du patrimoine des collectivités locales qui pourront être subventionnées à 100% par le Département (vote sur les dossiers entre le 2 et 31 mai 2020). Monsieur le Maire propose de présenter un dossier pour la réfection du Beffroi qui est un élément typique du patrimoine de notre commune, positionné sur un axe très fréquenté.

c) Achat parcelle M. GAVIGNAUX : Monsieur le Maire  
L'acte pour l'achat de ce terrain de 250 m<sup>2</sup> qui jouxte l'école a été signé pour un montant de 5 000€.

#### **4° Vie scolaire** : Madame Aude Gilabert

a) Entretien avec le Centre de Gestion : il convient d'établir un calendrier spécifique pour les employés communaux dont les horaires dépendent du temps scolaire afin de différencier les congés annuels des temps de repos compensatoires. L'élaboration de ce calendrier annuel est en cours, il sera signé par le personnel concerné.

Rappel : les ATSEM sont à la charge des communes.

b) Divers :

- achat d'un vidéoprojecteur, un 2<sup>ème</sup> à budgéter.
- participation aux frais du personnel RPI : le montant facturé à Montseret a été transmis pour accord (un peu plus de 7 900€).

#### **5° Travaux en cours** : Monsieur Daniel Bouniol

a) Voir Annexe Travaux\_CM du 17 octobre 2019

b) La 4<sup>ème</sup> tranche de l'éclairage public (rue de la Croix-rousse jusqu'aux rues du Moulin à vent et des Aspres) est en cours par le SYADEN.

c) Avancement du dossier parcelle appartenant aux conjoints GOUT : Madame Jacqueline Theillard : prévoir l'envoi d'une lettre recommandée AR pour débloquer le dossier chez le Notaire.

**6° Associations** : Monsieur le Maire souhaite une réunion après le 11 novembre pour préparer le Téléthon.